



BARÈME DES HONORAIRES DE TRANSACTION

Prix de vente hors honoraires	<u>Honoraires à la charge de l'acquéreur TTC</u> comprenant les prestations suivantes : visite, négociation et constitution du dossier de vente.
Jusqu'à 100 000 €	Forfait de 6 500 € TTC
de 100 001 € à 200 000 €	Forfait de 10 000 € TTC
de 200 001 € à 300 000 €	Forfait de 12 000 € TTC
de 300 001 € à 600 000 €	4% TTC
au delà de 600 001€	3,5% TTC
Locaux pros ou commerciaux	7% HT
En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.	

Annick Morin Immobilier SAS au capital de 10 000, - €

229 boulevard de la République 33510 ANDERNOS-les-Bains

Tél : 06 62 06 48 08 - Email : contact@amotin-immobilier.com - Site : www.amotin-immobilier.com

Titulaire Assurance RCP ALLIANZ- N°62685475 - SIRET N° 952 606 846 00014- Code APE 68.31 Z

Carte professionnelle N°CPI33012023000000090 délivrée par la CCI de BORDEAUX

Les montants s'entendent TVA comprise au taux en vigueur de 20%

La délivrance d'une note d'honoraires est obligatoire

